

Si le problème du crédit agricole international, à l'ordre du jour, a une grande importance économique et politique, il a une importance exceptionnelle pour des pays comme le Brésil, qui possèdent une vaste extension de terres très fertiles et non encore défrichées et qui ne disposent ni de ressources ni de bras pour les exploiter.-

Pour maintenir et développer les exploitations agricoles qui existent déjà dans un pays et pour en créer de nouvelles - un crédit agricole établi sur de bonnes bases ouvre un acheminement sûr à sa grandeur économique.-

Le Sénateur Stodola, président de la Chambre de Commerce de Bratislava, dans un discours admirable prononcé à Londres l'année dernière devant la Commission du Crédit Agricole de la Conférence Parlementaire Internationale du Commerce, a très bien démontré que l'on peut envisager cette question sous deux points de vue:- la forme par laquelle le crédit agricole doit être régi, organisé et développé dans les différentes Nations et les différents Etats; la forme par laquelle l'agriculture d'un pays peut trouver des ressources pour ses besoins sur les marchés financiers étrangers.-

Exposer la question c'est mettre en évidence la gravité d'un problème dont la solution affecte intensivement la prospérité de tous les pays qui ont, dans l'agriculture, la source principale de leur richesse.-

Cependant, ce que la Conférence Parlementaire Internationale du Commerce se propose maintenant - ce n'est ni d'envisager la question sous ces formes, ni de rechercher les

véritables facteurs à la solution du problème. Elle a un autre but.-

En effet. A la Conférence Parlementaire Internationale du Commerce qui eut lieu à Bruxelles en 1924, le député Marcello Soleri, ancien Ministre des Finances et de la Guerre, - ayant pris en considération que la production des céréales avait diminuée considérablement en Europe après la dernière guerre mondiale, l'économie des pays producteurs ayant été détruite, et que les agriculteurs, faute de machines, d'outils et d'argent se trouvaient dans l'impossibilité de rétablir l'ancienne production - fait qui avait déjà provoqué une crise sérieuse et qui pouvait amener d'autres crises d'une extrême gravité - et finalement, que l'augmentation de la production des céréales qui intéresse tous les pays d'Europe - cet intérêt justifiait une solidarité dans le terrain financier - proposa à la Conférence le projet de résolution suivant:-

Projet de résolution.

La Conférence Parlementaire Internationale du Commerce, ayant pris en considération le problème de la production et du commerce des céréales, en conséquence de la réduction qui se manifeste dans quelques-unes des nouvelles sources d'approvisionnement ouvertes pendant la guerre, émet le vœu que les Parlements et les Gouvernements des principaux pays importateurs, étudient d'urgence les moyens d'augmenter les productions intérieures et de rétablir le contact, par des accords opportuns, avec les sources de ravitaillement existant avant la guerre.

Le problème du Crédit Agricole International fut inclus dans l'ordre des travaux de la Conférence Parlementaire

Internationale du Commerce qui eut lieu à Rome, en 1925, et le Dr. Poka Pirony, secrétaire général du Comité Parlementaire Hongrois du Commerce fut nommé rapporteur de la question.-

L'éminent rapporteur, dans son étude admirable, après avoir défini la situation du blé dans la vie économique moderne et avoir mis en évidence son grand ascendant sur les autres produits alimentaires, sur l'accroissement des salaires et sur toute la vie, après avoir fait ressortir que cette question a été la principale préoccupation des hommes d'Etat et des économistes, ajouta que la production des céréales des centres européens a énormément diminué après la guerre, en vertu de la disparition des capitaux employés dans l'exploitation et que ces pays, sans un concours financier, ne pouvaient augmenter leur exportation.

Le Dr. Poka Pirony émit donc l'avis suivant:- pour assurer une production de céréales proportionnelle à sa consommation et qui en fixât le prix, une intervention financière internationale, ayant pour objet un prêt à longue échéance, à intérêts très modiques, de 760 millions de dollars, aux pays producteurs d'Europe et exclusivement à ces pays, était indispensable, car le rapporteur a dit:- La production forcée des nouvelles régions d'outre-mer appelées à se substituer partiellement aux anciens pays d'exportation agricole pourra créer des crises économiques sérieuses dans leurs propres pays, dès que le régime normal de production retournera dans les pays agricoles européens.

Dans ce but, l'éminent rapporteur proposa que la Conférence Parlementaire Internationale du Commerce demandât

l'appui de la Société des Nations, en lui présentant un rapport sur la question, élaboré par un Comité spécial, composé de membres de la Conférence même, de l'Institut National de l'Agriculture et des Banques.-

Cette Commission fut organisée l'année dernière avec le concours de l'Institut International de l'Agriculture, de Rome, et elle effectua plusieurs réunions, discuta amplement la question et à sa dernière réunion qui eut lieu le 2 Septembre, décida qu'il était essentiel d'organiser un crédit à courte échéance, c'est-à-dire pour 14 mois, pour faciliter aux agriculteurs l'achat des machines et des outils nécessaires à leurs établissements agricoles, et de fonder une banque internationale afin d'obtenir des capitaux dans un pays et de faire des prêts à d'autres.-

Ceci dit!Après quatre ans d'études sur le gravissime problème du crédit agricole international un seul avis a été donné jusqu'à maintenant par une commission faisant ressortir que pour augmenter la production de céréales dans quelques pays d'Europe, il est essentiel de fonder un établissement bancaire international, ayant pour objet de faire des prêts à courte et à longue échéance aux agriculteurs de ces pays.-

La Conférence Parlementaire Internationale du Commerce ne s'est donc occupée de la question que sous un point de vue excessivement restreint - tel que celui de la culture de céréales en Europe, ayant pour but d'augmenter sa production et d'en diminuer le prix.-

Si le prix du blé a un ascendant décisif sur tous les autres produits alimentaires, la question serait mieux traitée dans la discussion du problème relatif à la vie chère.-

Pour que ces pays d'Europe puissent obtenir les prêts qu'ils aspirent, ils devront offrir des garanties, il leur faudra une organisation interne de crédit, parce qu'un pays ne peut jouir de crédit agricole international sans posséder une excellente organisation interne de crédit.-

Ce qu'il incombe donc à la Conférence Parlementaire Internationale du Commerce pour faciliter la solution du problème du crédit agricole international, c'est de provoquer l'unification des lois des peuples concernant les principes fondamentaux de l'organisation du crédit qui offre de larges et de sûres garanties au capitaliste.-